L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 1er AVRIL 1880.

Législature de la Louisiane.

Séance de mercredi, 31 mars 1880.

SÉNAT.

M. Walton, au nom du comité d'agriculture et de commerce, a recommandé le rejet des bills Nos 165 et 202 du sénat relatif au changement de la loi qui a trait aux pilotes du port de la Nouvelle-Orléans.

M. Aby, au nom du comité de santé et de quarantaine, a recommandé l'adoption du bill du sénat réorganisant l'hôpital de charité de la Nlle-Orléans.

Le bill du Sénat (amendé par la Chambre) au sujet de la légalisation de l'emploi des barrières en fil de fer et d'autres barrières, a été adopté.

M. Harris, au nom du comité des affaires de la ville, a présenté un rapport favorable sur le bill de la Chambre liquidant la dette de la Nlle-Orléans.

Le bill du Sénat relatif à l'équipement et au maintien de la milice de l'Etat a été adopté par un vote de 22 contre 2.

Le bill de la Chambre autorisant la Nlle-Orléans à convertir sa dette, à émettre des bons, à faire ces bons receivables pour certaines taxes arriérées, a été adopté.

Le bill du revenu a été adopté.

M. Robertson a présenté un bill qui accorde le droit de passage à toute compagnie incorporée en vertu des lois (de l'Etat) qui les autorisent à fouiller des canaux.

Le bill de la Chambre créant le quatrième *City Court* a été adopté.

Le bill de la Chambre allouant la somme nécessaire pour réparer le capitole à Bâton Rouge, a été adopté.

Le bill de la Chambre allouant une somme pour fournir des bras et des jambes artificiels aux citoyens qui ont perdu ces membres au service des Etats Confédérés, a été adopté.

Le bill du Sénat établissant, à la Nlle Orléans, une université pour les personnes de couleur, a été adopté.

Le bill du Sénat au sujet de cautionnements de propriétés dans les cas d'injonctions et de tierces oppositions, a été adopté.

Le bill du Sénat relatif à l'hygiène des écoles publiques, a été adopté.

Le bill du Sénat relatif aux secours et aux émoluments des coroners, dans tout l'Etat, a été rejeté par un vote de 17 contre 15. M. Robertson a donné avis qu'il demandera au Sénat de revenir sur ce vote.

M. Robertson a demandé que la séance fût suspendue durant dix minutes pour qu'il pût présenter au Sénat l'honorable Édouard Bermudez, juge-président de la Cour Suprême de l'Etat. Le juge, invité par le lieut.-gouverneur McEnery, a pris place à côté de ce dernier, et tous les sénateurs se sont levés. Il les a remercié de l'honneur qu'ils lui faisaient; il leur a donné l'assurance solennelle que pour rien au monde il oublierait ce qu'il doit à la réputation qu'il s'est acquise, et qu'aux dépens de sa vie, il resterait fidèle à la justice et à la loi.

Le bill du sénat relatif à la banque des Citoyens a passé à la troisième lecture.

Après une séance à huis clos, le sénat s'est ajourné à jeudi—aujourd'hui—à onze heures du matin.

Le comité des parcs et des édifices publics se réunira ce matin à 10 heures.

Les démocrates du sénat et de la chambre siègeront à huis clos, ce soir, à sept heures et demie.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

Sur motion, le réglement est suspendu pour prendre en considération le bill de l'agent fiscal.

Sur la motion de M. Farmer, la Chambre se forme en comité général pour s'occuper de ce bill.

Après discussion, le comité se lève et fait un rapport favorable. En conséquence, le bill passe à la troisième lecture, et est mis à l'ordre du jour de demain, immédiatement après la lecture du journal.

M. Burlow présente une résolution portant que la Chambre s'ajournera à 1 heure comme marque de respect pour le général Grant, qui doit arriver dans la journée.

La Chambre refuse de suspendre le réglement pour cela.

M. Letten présente un mémoire de certains brasseurs, qui est référé au comité des voies et moyens.

Un mémoire de Mme Gallup est référé au comité des réclamations.

Quatre rapports du comité des voies et moyens sont envoyés à l'impression.

Le comité sur les banques fait à l'unanimité un rapport favorable au bill autorisant la banque des Citoyens à disposer de ses propriétés foncières, et ce rapport est mis à l'ordre du jour d'aujourd'hui, immédiatement après la lecture du journal.

M. Henry présente une résolution remerciant l'hon. R. L. Gibson de ses efforts pour avoir les documents relatifs au transfert de la Louisiane. Déposée.

Le bill No 49, sur le poll-tax, a finalement passé par 67 contre 16.

Présentation de bills.

Par M. Wise, un bill de secours pour Emily J. Oliver, veuve d'Andrew J. Oliver et leurs enfants mineurs.

Affaires non finies.

Le bill du Sénat No 84, bill relatif aux greffiers de cours de district et autres officiers, passe finalement par 75 contre 4.

Bills du Sénat en seconde lecture.

Un bill intitulé "Loi pour prescrire quand et de quelle manière seront tenues les élections dans les paroisses et les villes de l'Etat, pour lever des taxes spéciales en vue d'améliorations et de travaux publics" passe à la troisième lecture.

Sur motion de M. Cosgrove le réglement est suspendu pour passer le bill 235 de la chambre pour régler l'éducation publique dans l'Etat de la Louisiane et la ville de la Nlle-Orléans. Le bill passe.

Le président-juge Bermudez.

En ce moment, le gouverneur Wiltz entre avec l'honorable E. Bermudez qui est présenté à la chambre par l'orateur comme juge de la cour suprême. (applaudissements.) Les membres se lèvent.

M. Bermudez, prenant la place de l'orateur, dit:

Messieurs de la Chambre—Trente ans de pratique comme avocat devant les cours m'ont mis à même de comprendre toute l'importance des devoirs qui me sont dévolus comme président-juge de la Cour Suprême de la Louisiane. Cette place a été remplie par de grands hommes dont les noms forment une partie de l'histoire politique de l'Etat. Je n'ai pas de prétentions, mais ma conscience me dit que je puis administrer la justice d'une manière satisfaisante. Naturellement, je ne puis parler en ma faveur et je ne demande à personne de le faire, mais j'espère en assumant les responsabilités de la place, répondre à l'attente publique.

Il n'y aura pour moi aucune distinction de personnes ou de localités. Je prêterai le serment d'office quand le moment sera venu et je remplirai mes devoirs sous la constitution et les lois qui gouvernent le pays. Je puis dire que je m'en acquitterai avec impartialité et indépendance du mieux que je pourrai. Ma vie et mon temps sont maintenant engagés à l'Etat pour le terme de douze ans et je n'oublierai jamais les obligations que m'impose la haute et importante position à laquelle j'ai été élevé. (Applaudissements.)

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération le bill de license. Le comité décide que le substitut sera envoyé à l'impression et rentre en séance publique.

Les amendements du Sénat au bill du revenu sont lus et toute considération ultérieure du bill est ajournée pour donner à la Chambre le temps d'examiner les amendements.

La Chambre s'ajourne au lendemain à 11 heures.

10 cts, 15 cts, 20 cts, 35 cts, 50 cts, pour chapeaux de paille, à l'Etoile Rouge.

—M. Bertrand, gérant du *Triboulet*, était cité, hier, devant la 8me chambre correctionnelle, à Paris, sous la prévention de publication de dessins non autorisés.

La contravention résulte d'une petite planche et d'une grande planche illustrant le dernier numéro du journal. L'une de ces images représente sous le titre: "La revanche d'un cabotin," M. Coquelin, un valet de comédie, recevant un coup de pied sur la croix d'honneur qu'il porte dans le dos.

L'autre figure un "champ clos" où luttent deux chevaliers bardés de fer, dont le premier a pour devise: "Tout pour Dieu et ses ministres", et le second: "Journal des Débats"; au fond, des personnages politiques forment la galerie.

M. Bertrand a été condamné à 200 fr. d'amende.

Washington, D. C., 16 janvier 1880.—H. H. Warner & Co.—Chers messieurs: J'écris pour dire qu'après avoir pris vos "Safe Pills" et trouvé qu'elles répondent toutes à ce que vous dites dans votre circulaire, je les recommande avec empressement comme les meilleures pilules du marché.

JOSEPH PRATHER,
469 rue M. Washington D. C.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 1er avril.—Temps chaud et couvert avec pluie, vents chauds du sud, passant à des vents froids du nord et baromètre plus élevé.

Température du 31 mars 1880.
Thermomètre de C. Hofgardt, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	52	11
Midi	70	21
3 P. M.	72	22
6 P. M.	70	21

Bulletin météorologique.
Mercredi, 31 mars, 3 h. 06 P. M.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	67	Louisville, Ky.	62
Atlanta	66	Memphis, Tenn.	64
Corsicana, Tex.	76	Mobile, Ala.	72
Cairo, Ill.	62	Montgomery, Ala.	72
Chattanooga, Tenn.	66	Nashville, Tenn.	66
Cincinnati, O.	60	New Orleans, La.	72
Davenport, Iowa	47	Omaha, Neb.	51
Dubuque, Iowa	46	Pittsburgh, Pa.	55
Galveston, Texas	74	Savannah, Ga.	65
Indianola	73	Shreveport, La.	75
Keokuk, Iowa	52	St Louis, Mo.	53
Key West, Fla.	78	St Paul, Minn.	39
La Crosse, Wi.	40	Vicksburg, Miss.	73
Leavenworth, Kas.	56	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	9.00	Nashville, Tenn	11.02
Cairo, Ill.	36.11	New Orleans	1.06
Cincinnati, O.	27.07	Omaha, Neb.	6.04
Davenport, I.	3.11	Pittsburgh, Pa.	5.08
Keokuk, Iowa	5.07	Shreveport, La.	23.07
La Crosse, Wis.	4.06	St Louis, Mo.	11.07
Leavenworth, K.	6.08	St Paul, Minn.	4.07
Louisville, Ky.	10.10	Vicksburg, Miss.	42.11
Memphis, Tenn.	24.09	Yankton	—

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGE E. HUNT,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures:

NAISSANCES—Mme Jos. A. Littlefield, un garçon, 27 mars.
Mme B. Harrison, une fille,
.. H. Kick, un garçon,
.. Adolph Marx, une fille,
.. Peter Munster, jumelles,
.. Adolphe Casagne, un garçon.

MARIAGES—Ernest Peter à Mlle Julia Perret.
John Whalen à Mary Quinn.

DÉCÈS—Wm. F. Lane, 26 ans, 129 rue Marigny, natif d'Irlande.
Mme Ann Hasson, 74 ans, 27 rue Lesseps, native de France.
Louise C. Heyl, 6 mois, 146 rue Ste-Anne.
Dr S. W. Bawlins, 22 ans, 167 rue Félicité, natif de la Nlle-Orléans.
Perry Walker, c., 31 ans, Carrollton, natif de la Louisiane.
Mme E. McVittie, 32 ans, 30 rue Palmyre, native du Missouri.
Mary A. Grithur, 5 jours 601 rue Fulton.
John Gallagher, 45 ans.

Une crevasse souterraine.—Nous avons publié, il y a quelques jours, un rapport du voyer sur la condition dangereuse des levées dans le troisième district. Grâce aux précautions prises, les levées ont été suffisamment consolidées pour résister à la pression des eaux, mais, à l'endroit où le fleuve tourne, en face la rue de l'Esplanade, il a dû s'opérer des infiltrations ou une fissure par où les eaux ont pénétré, car elles ont subitement fait irruption, hier soir vers dix heures, dans le terrain qui entoure la Monnaie, par un orifice qui semblait aller en augmentant.

On a envoyé de suite à la recherche du voyer, mais on n'a pu le trouver et nous ne savons si on aura réussi à boucher le trou par lequel l'eau s'élançait en gerbe comme un énorme jet d'eau au moment où notre rapporteur s'est rendu sur les lieux. Il y a longtemps qu'un ingénieur a prédit qu'un jour ou l'autre le Mississipi se frairait une issue à travers la Nouvelle-Orléans et, si les autorités municipales ne prennent pas les précautions nécessaires, les habitants se réveilleront un matin pour voir la rue de l'Esplanade ou les Champs-Elysées transformées en un bayou reliant le fleuve au Lac Pontchartrain. En attendant, la Monnaie est complètement entourée d'eau.

Le rapport du grand juri.—L'heure avancée à laquelle le rapport du grand juri nous est parvenu mardi soir, ne nous a point permis d'en donner plus d'une partie dans le numéro d'hier; nous en continuons aujourd'hui l'analyse.

L'asile des aliénés est en aussi bon état que possible, considérant les moyens disponibles. Le nombre des pensionnaires y était, le 31 janvier 1880, de 155, dont 53 blancs, 58 blanches, 17 hommes de couleur et 27 femmes de couleur.

Le rapport fait le plus grand éloge de l'hôpital de charité.

La maison de correction des jeunes garçons est, dit-il, un excellent édifice, mais le terrain a besoin de remblai. Les directeurs ne méritent que le blâme. Il faudrait soustraire l'établissement au contrôle politique, qui lui est nuisible.

L'asile des vieillards et des infirmes est aussi bien dirigé que ses ressources le permettent.

L'asile des orphelines de Ste Elisabeth est une institution modèle.

Le Louisiana Retreat—asile d'aliénés—est comparativement une nouvelle bâtisse. La direction en est bonne et les malades y sont bien traités.

Toutes les stations de police ont besoin de réparations et de la surveillance des membres de l'association sanitaire.

La prison de paroisse semble convenablement administrée, mais la bâtisse tombe en ruines.

Passant des institutions publiques à d'autres sujets, le grand juri, en parlant du recorder du premier district, exprime l'opinion que ce magistrat observe la lettre mais s'écarte de l'esprit de la loi. Il traite avec trop de clémence les perturbateurs "chroniques",—surtout ceux qui appartiennent à son parti.—La justice criminelle bénéficierait de son remplacement.

Les autorités, pour empêcher la plupart des tentatives de meurtre et des assassinats, devraient exécuter rigoureusement les lois qui prohibent le port d'armes cachées; les cours devraient punir les coupables aussi sévèrement que possible, ne montrer aucune clémence et n'admettre aucune circonstance atténuante.

La plupart des places publiques sont une honte pour la Nlle-Orléans.

Il n'y a peut-être pas de fonctionnaire de la ville ou de l'Etat qui ignore l'existence des lois sur le jeu, et le seul moyen de délivrer la communauté de ce mal serait l'exécution de ces lois par ceux qui en sont chargés.

L'association sanitaire, qui a déjà fait beaucoup de bien à la Nlle Orléans, lui serait encore plus utile si les citoyens riches et pauvres voulaient la seconder.

Le rapport s'élève contre les *jurats*—serments—que certains fonctionnaires annexent à des *affidavits* de personnes qui n'ont jamais comparu devant eux.

Le nombre d'accusés que les recorders ont envoyés devant le grand juri a été remarquablement restreint.

Les directeurs de la banque du Sud ont été bien coupables en transmettant au trésorier de l'Etat et en adressant au public des états de situation erronés; ils ont, en outre, mal dirigé les affaires de l'institution, mais la loi est défectueuse, et ils échappent à la poursuite qui eût dû les atteindre.

Le rapport se termine par l'éloge du zèle et de l'énergie du juge Whittaker.

Cours criminelles.—A la cour criminelle supérieure, le jugement de W. W. Beasley, accusé du meurtre de Mme Missouri Jane Hébert, morte le 4 décembre 1879, a été remis au 16 avril. Le cautionnement a été fixé à $10,000.

Le jugement d'Antoine Borgio, accusé d'avoir attendu et poignardé Francis Callea, dans une intention de meurtre, le 24 août 1877, a été remis indéfiniment.

Ophelia Davis Alexander, que le grand juri a, le 17 février 1880, trouvé lieu à poursuivre pour avoir, le 18 janvier 1880, à huit heures du matin, noyé Handy Davis, son fils (âgé d'un an) dans le fleuve, entre les rues Ste Anne et Dumaine, s'est reconnue coupable d'homicide. Elle a été renvoyée en prison en attendant la sentence.

A la première cour de district, le ministère public a renoncé à la poursuite d'Henry Orléans, accusé de voies de fait.

Le juri a déclaré John Spense coupable de voies de fait.

Le juge a suspendu la sentence du Dr Falkenstein, déclaré coupable d'avoir des billets de loterie.

Cour du juge Miltenberger.—Wm M. Hanney, accusé de détournement de fonds, a été envoyé devant la cour supérieure criminelle. Il a fourni un cautionnement de $1,000.

Le juge a acquitté Ed. Harvey et Thos. Anthony, accusés de voies de fait. Louis Bowlding, déclaré suspect et dangereux.

P. H. Whise et Augustine Pitat, accusés de voies de fait, ont été requis de donner un cautionnement de $150, pour répondre de leur bonne conduite.

Charles H. Evans, soldat des Etats-Unis, accusé de viol sur la personne de Felonise Brashear, âgée de sept ans, a été envoyé en prison, en attendant l'instruction.

Cour du juge Sheehan.—James Down, Charles Breating et John Hennard, accusés de voies de fait, ont été requis de fournir un cautionnement de $250, en attendant l'instruction.

James Down est en outre accusé d'attaque à main armée et Charles Breating, de vol. Down a été requis de donner un cautionnement de $250 et Breating, un de $500.

Wm Feeney, August Christopher, John Harper, Geo. Finnegan, Randolph Doyle et Thos Glaves, accusés d'avoir volé à M. Arthur Galatas, une montre, une chaîne et une breloque en or, ont dû fournir un cautionnement de $500, en attendant l'instruction.

Arrivée du général Grant à Morgan City, où il est reçu par nos autorités municipales et un comité de citoyens.

Son arrivée à la Nlle-Orléans.

Les administrateurs et le comité chargés de recevoir le général Grant sont partis d'Alger, par un convoi spécial, hier matin, à huit heures et demie. L'intérieur du car dans lequel l'ex-président devait se tenir, était artistement orné des drapeaux de toutes les nations; l'extérieur était orné d'écussons américains, de drapeaux américains et étrangers.

Le convoi est arrivé à Morgan City à onze heures et demie. A huit ou dix milles de la ville, M. Washington Marks, chairman du comité d'administrateurs, a reçu une dépêche qui lui annonçait que le steamer *Harlan*, à bord duquel était le général, venait d'être aperçu de Shell Island—l'île aux Coquilles—et qu'il ne serait pas à Morgan City avant trois heures de l'après-midi.

A une heure, après un *lunch* copieux auquel chacun a fait honneur, M. E. Nathaly, agent de la compagnie du chemin de fer, a mis un bateau à la disposition des administrateurs et de leurs invités, qui ont parcouru la baie de Berwick.

A deux heures et demi, le *Harlan* est entré dans le port. Le maire et tous ceux qui l'accompagnaient, sont immédiatement montés à bord. M. Patton s'approchant du général, lui a dit: "Je vous souhaite la bienvenue en Louisiane, et, comme maire de la Nlle-Orléans, j'ai la mission de vous offrir cordialement l'hospitalité de la ville"; le général l'a très-gracieusement salué et l'a remercié de l'invitation qu'il a acceptée. Le maire a ensuite présenté toute sa suite au général, et, aussitôt après, s'est rendu auprès de Mme Grant pour lui présenter ses respects.

L'ex-président, au bras du maire, est descendu sur le quai et de là s'est dirigé vers le train. Une foule compacte d'hommes et de femmes de couleur l'ont entouré en poussant des hourrahs et se disposaient à le porter en triomphe lorsque la police est intervenue et les en a empêchés. Une fois assis dans le car, l'ex-président passant un bras par une fenêtre a tendu la main à tous ceux qui la lui demandaient. Les bravos étaient étourdissants pendant les *shake hands*.

Le train a quitté Morgan City à trois heures moins un quart. A chacune des stations, à chacune des habitations, et même tout le long de la route les nègres, en grand nombre, poussaient des cris enthousiastes, et agitaient des drapeaux américains. Ils savaient, depuis le matin, que le général serait sur le convoi. A la station Boutté, l'éminent voyageur a répondu par un *thank you* à une allocution d'un homme de couleur, interprète éloquent des hommes de sa race.

Le convoi est arrivé, à six heures moins un quart, à la gare d'Alger où il a été salué par un détachement de la compagnie du capitaine Sambola, régiment d'artillerie d'Orléans.

Au moment où le *ferry* touchait le quai de la Nlle-Orléans, un détachement du Washington Artillery a tiré un salut.

Le général et le maire sont montés dans une voiture, les administrateurs et les invités ont suivi leur exemple, puis le cortège, composé de la plupart des organisations militaires et de sociétés, s'est mis en marche. Il est arrivé, à sept heures et quart, à l'hôtel St Charles, où le Gén. est descendu. On l'a aussitôt conduit à la belle salle connue sous le nom de Parlor P et qui avait été admirablement décoré. Une foule compacte de dames et de messieurs ont acclamé l'hôte distingué de la ville.

Au Parlor P., le général Cyrus Bussey a lu au général une adresse; le général y a répondu en souhaitant de voir la Nlle-Orléans prospère et heureuse et en exprimant l'espoir que si les Etats-Unis avaient une guerre, tous les soldats porteraient le même uniforme et se battraient sous le même drapeau.

Les présentations ont ensuite eu lieu, puis le général s'est retiré.

Paragraphes.—Le soleil se lève ce matin à 5 heures 48 minutes et doit se coucher à 6 heures 15 minutes, d'après l'almanach calculé pour la Nouvelle-Orléans et, la nuit prochaine, à minuit 13 minutes, la lune entrera dans son dernier quartier.

—L'honorable R. B. Todd, que le gouverneur vient de nommer juge de la cour suprême, sera parmi nous samedi prochain. Il est parti hier de Bastrop.

—Le Sénat a ratifié les nominations des notaires dont les noms suivent: D. C. Jenkins, paroisse East Carroll; C. McClanahan, paroisse Bossier; L. Gip Duke, paroisse Catahoula; Wm. W. Cambell, paroisse Franklin; C. W. Pope, paroisse West Baton Rouge; B. Mariel et Jules Gil, paroisse St. Landry; Paul N. Abadie, paroisse St. Martin; Ernest T. Falconer et Alcée J. Kerr, paroisse d'Orléans; Charles D. Caffrey, paroisse Lafayette; W. F. Schwing et B. Delahoussaye, paroisse Ibérie; Sylvester D. Sims, paroisse Livingston; Henry L. Napp, paroisse Morehouse; L. D. Etié, paroisse Ibérie; J. F. Stephens, paroisse Rivière Rouge.

—Une autre compagnie du bataillon Crescent City est partie, hier après-midi, par un train spécial, pour la paroisse St-Jean-Baptiste.

—Les pompiers du sixième district ont célébré, hier, leur treizième anniversaire. Partis, à dix heures et demie, de la Place Lawrence, coin Magasine et Avenue Napoléon, ils ont paradé dans la partie supérieure de la ville. Le grand marshal, Eugène May, et ses aides, Louis Helm et George Mehl, Pioneer No 1; C. G. Marks et Geo. Godfrey, Home Hook and Ladder No 1; John C. Bach et C. J. Fox, Protector No 2; John Weiss et John Ucas, Young America No 3, étaient en tête de la procession. Puis venaient l'ingénieur en chef, Horace T. Phillips, et ses aides, Louis Madère, John Brink. Les pompes ne suivaient dans l'ordre suivant: *Pionier No* 1, Président, Leon Englander; vice-président, Joseph Maibaum; secrétaire, D. Attenhofer; trésorier, Christ. Schepp; foreman, Philip Draub; 1er assistant, H. Huhner; 2d assistant, A. Wetska; gardien, Louis Heim; ingénieur, John Roubatham, le *Home Hook and Ladder No* 1, Eugène May, président; H. Breen, vice-président; J. P. Gallagher, secrétaire; A. Esparbe, trésorier; C. C. Piper, foreman; J. Hoffman, 1er assistant; A. Fredericks, 2d assistant; Michael Conners, gardien de la maison de pompe; le *Protector No* 2, R. W. Young, président; E. R. Chevalley, vice-président; L. Cormier, secrétaire aux minutes; J. W. T. Maison, secrétaire aux finances; B. Mouledous, trésorier; D. Wicker, foreman; Geo. Acker, 1er assistant; W. C. Lowe, 2d assistant; P. Schellang, stewart; J. Ribner, gardien; B. Burst, ingénieur; le *Young America* No 3 Jos. Boltz, Président; Jos. Lewe, Vice-Président; John T. Michel, Jr., Secrétaire; J. Stentz, Trésorier; Rob't. Gent, Foreman; J. F. Elfert, Premier Assistant; W. Wingerter, Second Assistant; John Dupuy, Jr., Steward; R. Reilley, Gardien, et P. L. Killian, Ingénieur.

—Les Killharmonics et les Black Diamonds donnent un divertissement musical, sous le patronage de la société de St. Vincent de Paul, ce soir, à sept heures et demie, au St. Alphonsius Hall, au bénéfice de l'école des petits vendeurs de journaux—*news boys*. Le prix du billet est de cinquante sous.

—Le G. T. Beauregard Base Ball Club est sorti vainqueur de sa lutte avec le club W. B. Spencer. 13 contre 10.

—Un mulet attelé à la charrette de M. Robt. Fasnacht, a pris le mors aux dents, hier matin, à dix heures et demie. Dans sa course effrénée il est allé se heurter contre le *car* No 52 de la ligne de la rue St Charles. Les réparations coûteront une vingtaine de piastres.

—Hier, à deux heures de l'après-midi, Louisa Bailey et Rosa Forche, couleur, ont été arrêtées au coin des rues Canal et Bassin, comme accusées d'insultes, de bris de paix, de langage obscène et de voies de fait.

—Robt. Bray, couleur, a été arrêté hier soir, à sept heures et demie, dans la rue du Camp, entre les rues Canal et Commune; l'officier Potter, du premier précinct, l'accuse d'ivrognerie, de bris de paix et de voies de fait.

—Hier soir, à dix heures, James Tinnioux, a été arrêté au coin des rues Girod et Peters; il est accusé d'ivrognerie et de bris de paix.

—Les aides D. et M. Hennessey, de la police secrète, toujours sur le qui vive, ont arrêté, hier soir, à 7 heures, Alice Church et Ike Smith, couleur, au coin des rues Canal et Carondelet; ils sont accusés de filouterie.

Ventes inscrites aux bureaux de l'enregistreur des aliénations:

Veuve John Bladfer et autres à Mme M. R. Pain, un terrain et améliorations, 30x115, rue Poydras, entre Tchoupitoulas et Magasine.....$11,450

John W. Coleman à Mme Isabelle Bernardez un terrain et améliorations, 32x106, coin Constance et avenue St. Charles.....$1500

Mme E. P. Planchard à Mme G. Wicks, un terrain et améliorations, 28x148, rue Galvez, entre Ursulines et Hôpital.....$650

John Bahler, Jr. à Michael Mac..., deux terrains et améliorations 29x109 rue Marigny entre Mîro et Galvez.....$1450

T. Labiche à Charles Zechan un terrain et améliorations 35x117 rue Musique, entre Urquhart et Gîte.....$850

Raymond Linden et autres à Alexander Gervais, 1. Un terrain et améliorations 31x124 rue Rochebleve, entre Lapeyrouse et Orange. 2. Un terrain et améliorations 31x118 rue Rochebleve, entre Lapeyrouse et Orange.....$500

Louis Reiss à John Barrere, un terrain et améliorations 30x120 rue Dumaine, entre Tonti et Miro.....$1300

Les Malakoff Bitters rendent la santé aux malades.

Les lois contre les Jésuites.

Voici quelles sont les lois générales et les lois spéciales sous le coup desquelles tombent les membres de la société de Jésus.

Les lois générales sont:—1° Le décret des 13-19 février 1790, par lequel l'Assemblée constituante a supprimé les ordres religieux dans lesquels on fait des vœux monastiques solennels;—2° Le décret du 18 août 1792, prononçant la suppression absolue de toutes corporations religieuses;—3° Le Concordat du 18 germinal an X, dont l'article 11 ratifie les précédents décrets, en stipulant que les seuls établissements religieux qui soient autorisés sont: "les chapitres de chanoines pour les cathédrales épiscopales, et les séminaires, un par diocèse";—4° Le décret du 3 messidor an XII (22 juin 1804), rappelant les lois antérieures, et renouvelant, d'une façon expresse, l'interdiction de toute *agrégation* ou *association* d'hommes ou de femmes, formée sous prétexte de religion, à moins d'une autorisation spéciale par décret;—5° Les articles 291 et 292 du Code pénal, interdisant toute association de plus de vingt personnes, dans un but religieux ou autre.

Ces différentes lois s'appliquent aux jésuites, comme à toute association religieuse non autorisée.

La Société de Jésus est encore frappée par des lois spéciales antérieures à 1789. Ce sont:—les arrêts du Parlement de Paris, des 6 août 1762, 1er décembre 1764 et 9 mai 1767;—les arrêts conformes des autres Parlements;—l'édit de Louis XV, de novembre 1764;—l'édit de Louis XVI, de mai 1777.

Leurs dispositions sont formelles contre les jésuites, et ont été visées souvent par les tribunaux depuis 1804.

Le 2 mars 1845, M. Guizot, ministre, écrivait à M. Rossi, ambassadeur de Rome:

"La Société de Jésus, *contrairement aux édits* qui l'ont *spécialement abolie* en France, et aux lois qui prohibent les associations religieuses, a travaillé depuis quelque temps à ressaisir une existence patente et avérée. Il y a là une violation évidente des *lois de l'Etat*...."

Le 2 mai 1845, M. Thiers interpellait le gouvernement sur l'exécution des lois contre les jésuites.

Après discussion des décrets, édits, arrêts expulsant les jésuites et supprimant leur ordre en France, la Chambre les confirmait à nouveau par l'ordre du jour suivant, voté à une immense majorité:

"La Chambre, se reposant sur le gouvernement du soin de faire exécuter *les lois de l'Etat*, passe à l'ordre du jour."

Les congrégations.—Au moment où la situation des congrégations religieuses est mise en question, il nous paraît curieux de replacer sous les yeux de nos lecteurs des chiffres de statistique qui ont leur intérêt et leur éloquence.

En 1790, au moment où les ordres religieux furent supprimés, il y avait tout au plus 50,000 religieux: 17 à 18,000 hommes et 30,000 femmes.

La reconstitution des couvents n'a commencé qu'en 1804 et ne prit un essor réel que sous la Restauration.

Sous le gouvernement de Juillet, à l'exception des jésuites, les autres congrégations purent également se multiplier à leur aise.

C'est en 1856 seulement que l'on peut trouver un recensement officiel des congrégations. Il constate l'existence de 49,582 religieux, dont 10,000 hommes environ et 40,000 femmes. Mais ces chiffres étaient au-dessous de la vérité. M. Benjean évaluait à 64,339 le chiffre des religieux des deux sexes.

En 1861, ce chiffre, d'après un nouveau recensement, s'élève à 106,000. C'est toujours parmi les femmes que la progression est plus grande.

Le nombre s'est encore accru et actuellement il existe en France 30,287 religieux et 127,750 religieuses.

Voici maintenant la subdivision en congrégations autorisées et non autorisées:

Hommes.

Congrégations autorisées	23,843
Id. non autorisées	7,444

Femmes.

Congrégations autorisées	113,750
Id. non autorisées	14,003

Parmi les 7,444 religieux non autorisés,—qui se composent surtout de jésuites, de capucins, de dominicains, de maristes, franciscains, etc.,—les jésuites ne figurent *officiellement* que pour 1,509 membres.

Engagement rompu.—Le dilettantisme parisien avait, à une époque, pris sous sa protection Mlle Gabrielle Moisset, une élève de notre Conservatoire qui eut, à ses débuts à l'Opéra-Comique, un succès de talent et de beauté. Depuis, l'artiste a préféré les lauriers moissonnés à l'étranger à ceux que l'on récolte en France. Elle signait, en 1877, un contrat qui la liait, à Londres, à l'entreprise des concerts de Coven-Garden, dirigés par MM. Gatti frères. Il était convenu que Mlle Moisset chanterait du 15 septembre au 15 octobre. Un dédit égal à la rémunération prévue pour ce mois d'engagement, soit 5,000 francs, était stipulé dans l'acte.

L'époque arrivée, Mlle Moisset se déclara dans l'impossibilité de se rendre à son poste. Sa lettre, datée de Paris, était accompagnée d'une consultation du docteur Mandl, qui s'occupe des maux de gorge tout spécialement. Les directeurs de Covent-Garden voulaient être plus complètement éclairés. Un référé introduit par eux aboutit à la désignation d'un expert, le docteur Gallard. Le rapport de M. Gallard établit d'une façon certaine l'inaptitude temporaire de la cantatrice à remplir son emploi.

Malgré toutes ces attestations, MM. Gatti frères ont persisté à réclamer à Mlle Moisset les 5,000 fr. du dédit. L'affaire a été plaidée hier devant la 1re chambre civile. Me Regnault soutenait la demande; Me Albert Liouville défendait. Le tribunal a débouté les directeurs de leurs fins et conclusions.

—Entre boulevardiers:

—Comment!....c'est toi....Il y a des siècles qu'on ne t'a vu!.... Dans quel quartier demeures-tu donc?

—Premier quartier de la lune de miel, mon cher! Je suis marié depuis quinze jours.

5000 paires pantoufles en peau, pour dames à 50 cts la paire, à l'Etoile Rouge.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Concours Littéraire de 1880.

PROGRAMME.

Sur le rapport d'une commission nommée pour préparer le Concours de cette année et composée de MM. Turpin (rapporteur), Limet, Martin, Fortier, l'Athénée a adopté les dispositions suivantes:

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 mars jusqu'au 31 octobre inclusivement.

Les manuscrits doivent être reçus au plus tard au 1er novembre. Ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de la largeur, et seulement sur le *recto et les lignes*: ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite *sur* une enveloppe cachetée *dans* laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du *comité d'examen* d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

"Montrer comment une femme peut concilier les vertus domestiques avec les exigences du monde."

Pour les hommes:

"Donner une idée générale des principaux romanciers des Etats-Unis d'Amérique."

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES

FRANCE.

Résistance des congrégations aux décrets d'expulsion.—Ce que pense la presse catholique sur ce sujet.

Londres, 31.—Les associations religieuses de France vont probablement attaquer devant les tribunaux la légalité des décrets du gouvernement contre les sociétés religieuses. Elles prétendent que les lois sur lesquelles sont basés ces décrets ne sont plus en vigueur.

L'Union, organe du comte de Chambord, le Monde, organe du nonce du Pape, l'Univers, ultramontain, manifestent une grande exaspération et déclarent que les catholiques résisteront vigoureusement à la mise en vigueur des décrets.

Le Pays, journal de M. Paul de Cassagnac, dit que les décrets ne sont que les préliminaires du rétablissement de la guillotine pour les meneurs politiques. Au contraire, l'Ordre et la Liberté, également bonapartistes, admettent la légalité des décrets.

L'expulsion des Jésuites.

Londres, 28.—Le correspondant à Paris du Times, discutant la question de l'expulsion des Jésuites, dit que personne ne peut prévoir les conséquences ni l'extension du conflit qui vient d'être engagé de propos délibéré et que le cabinet peut être forcé, avant longtemps, de choisir entre des actes de violence ou sa démission.

Rixe entre Catholiques et Orangistes.

Londres, 31.—A Coal Island, comté de Tyrone, une bande d'Orangistes entrant en ville, a été attaquée par la foule des catholiques. La police est intervenue et a été obligée de faire feu. Deux hommes ont été blessés parmi les assaillants.

Mort du chef du parti libéral allemand.

Berlin, 31—Herr Oppenheim, membre du Reichstag et chef des libéraux nationaux et des libre échangistes est mort.

Elections en Angleterre.

Londres, 31.—Ont été élus aujourd'hui membres du Parlement sans opposition:

Le Très Honorable sir Michael Hicks Beach, conservateur, ministre des colonies, comté de Gloucester, réélu.

M. W. Biddle, conservateur, Suffolk Owen.

M. Alex Brown, libéral, Wenlock, réélu.

M. Th. Burth, libéral, représentant des travailleurs à Morpeth, réélu.

M. Lewis Dillwin, libéral, Swansea, réélu.

M. Cecil Forrester, conservateur libéral, mais partisan de la politique étrangère du cabinet, Carnarvan, réélu.

L'Aiguille de Cléopâtre.

Alexandrie, 31—L'allège construite pour transporter l'Aiguille de Cléopâtre d'ici à New York, a été mise à l'eau.

Le monument va se trouver ainsi transporté avec succès et sans frais extra à destination.

Le divorce d'un Révérend.

Londres, 31—Le Rév. Newman Hall, D. D., orateur sacré bien connu, et qui obtenu, dans le mois d'août de l'an dernier, le divorce contre sa femme, a épousé, lundi dernier, la dame avec laquelle, au cours du procès, il avait manifesté l'intention de se remarier.

Accord de l'Italie et de l'Angleterre.

Rome, 31—Le ministère a autorisé l'ambassadeur italien à Londres à déclarer que l'Italie désire constamment agir en union avec l'Angleterre pour l'exécution du traité de Berlin.

Menaces de guerre entre la Chine et la Russie.

New York 3—Une dépêche de Londres dit: Les journaux de ce matin ne parlent que de l'attitude belliqueuse de la Chine. Le correspondant du Standard à St-Pétersbourg parle des probabilités de la guerre avec la Chine. Il espère que la lutte pourra être évitée. Les journaux russes disent que en cas de guerre, la Russie devrait faire une descente sur les rivages de la Chine, conjointement avec le Japon dont l'amitié doit être cultivée avec soin.

Vienne, 31—Le correspondant du Times dit que la Russie ne fera aucune concession mais exigera la ratification du traité de Kuldja.

Un correspondant de St. Pétersbourg annonce que le prince Orloff, ambassadeur de Russie en France, et le général Chanzy, ambassadeur français en Russie, ont déjeuné ensemble, hier, chez le prince Gortschakoff.

Triste état de santé de la Czarine.

St. Pétersbourg, 31—La santé de l'impératrice de Russie dépérit rapidement.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

M. Cameron, du Wisconsin, demande la parole pour une question de privilège. Il a été surpris de voir que le témoignage de Webber devant le sous-comité des privilèges et élections, à la Nouvelle-Orléans, a été imprimé et déposé sur le pupitre des sénateurs, bien qu'il n'ait pas paru devant le comité pour le contre-interrogatoire et que, par suite, le comité ait décidé de biffer son interrogatoire.

Une note établissant que le comité a résolu de biffer ce témoignage est inscrite à chaque page du témoignage; mais la plupart de ceux qui liront le témoignage ne s'apercevront pas de cette note.

M. Cameron désire que le témoignage n'agisse en aucune façon sur les esprits dans l'affaire Kellogg.

M. Hill suppose que le témoignage de Webber a été livré à l'impression avant que le comité n'eût décidé de le rayer, c'est pourquoi il a été imprimé malgré la résolution du comité. Mais tout le monde peut voir que le témoignage doit être mis de côté.

M. Hill constate en même temps que deux affidavits qui avaient dû être rayés, ont également été imprimés. Il n'est pas imprimeur, mais il suppose que c'est l'habitude d'imprimer tous les témoignages tels quels.

M. Saulsbury, président du comité, dit que la surintendance de l'impression des témoignages a toujours été laissée au sténographe.

Il n'avait pas jugé nécessaire de s'en occuper lui-même.

M. Morrill demande à M. Saulsbury s'il ferait objection à ce que ce témoignage fût effectivement biffé. M. Saulsbury dit que non. Seulement il faudrait réimprimer tout le rapport.

M. Ingalls pense que les rapports incorrects devraient être supprimés. Les volumes imprimés vont prendre place dans toutes les bibliothèques publiques du pays, et il ne faut pas regarder à quelques milliers de dollars pour supprimer des rapports préjudiciables à telle ou telle personne.

M. Logan, membre du comité, demande que les corrections soient faites soit par la réimpression, soit par la suppression des parties qui ont été mises de côté. MM. Saulsbury et Hill ne voient aucune objection à cette mesure.

M. Garland croit que le seul moyen parlementaire de corriger le rapport est de le renvoyer au comité.

M. Logan modifie sa motion dans ce sens, le comité reverra les témoignages et les corrigera. Adopté.

Le Sénat passe à la discussion du bill relatif à l'Exposition internationale de New York en 1883.

M. Maxey présente un bill pour remettre en vigueur la loi du 7 juin 1856, et accorder des terres à la Cie. de chemin de fer et de vapeurs Louisiana et Texas de Morgan. Référé.

Le Sénat adopte le bill relatif à l'Exposition de 1883.

Le bill de M. Paddock permettant aux personnes qui ont acheté moins de 100 acres de terres publiques conformément à la loi de Homestead, de s'enregistrer pour cette quantité, est voté.

M. Bayard fait un rapport favorable sur le bill amendant les Statuts, de façon à interdire l'arrestation des officiers d'Etat le jour des élections. Mis à l'ordre du jour.

Le Sénat passe à la discussion du bill des déficits urgents.

M. Beck produit d'un amendement qui demande une allocation pour papiers et timbres à l'usage du département du revenu intérieur pour faire l'éloge de l'administration actuelle qui a supprimé tant de fraudes et augmenté le revenu sur les spiritueux.

L'amendement est voté.

M. Blaine présente un amendement stipulant que les employés du bureau des impressions auront les mêmes jours de repos que les autres employés, sans retenue sur leurs salaires.

M. Davis, Ouest Va., objecte, l'amendement n'est pas à sa place dans une loi d'allocation.

M. Blaine lui demande si en vertu du même raisonnement, il voterait dans le même bill contre la clause relative aux marshals.

M. Davis répond que le Sénat ne peut contrôler les actes de la Chambre. Voter pour un bill de la Chambre et voter pour un amendement de M. Blaine, cela fait deux choses bien différentes.

Le président, M. Hollins, fait observer que l'amendement est parfaitement à sa place dans le bill. Un débat s'engage sur la question de savoir ce qui constitue un bill d'allocation générale.

M. Blaine, dans le cours de la discussion, dit qu'il est opposé dans ce bill à la clause qui règle la nomination des députés marshals spéciaux parce qu'elle est mauvaise en elle-même, et non parce qu'elle est insérée dans un bill d'allocation.

En réalité c'est une clause inspirée par un esprit de parti, nuisible, et devant avoir de désastreuses conséquences.

Le Président se déjugeant lui-même trouve que l'amendement de M. Blaine n'est pas à sa place.

M. Edmunds demande que la clause relative aux marshals soit mise de côté, mais la motion est rejetée.

Après une courte séance exécutive, le Sénat s'ajourne.

Chambre.

Sur l'appel des comités, les rapports suivants sont présentés:

Par M. Culbertson, Tex., sur les procédures préliminaires devant les commissaires des cours de circuit des Etats-Unis, mis à l'ordre du jour.

Par M. Buckner, sur les banques et la monnaie courante, pour interdire les signatures gravées sur les billets des banques nationales—mis à l'ordre du jour.

Par M. Davis pour autoriser les banques nationales à faire des emprunts sur hypothèques sur propriétés foncières—mis à l'ordre du jour.

M. Murray, Miss., fait un second rapport sur les bureaux de poste et les routes de poste. Adopté.

M. Davis rapporte un bill autorisant les banques nationales à faire des emprunts sur hypothèques, sur propriétés foncières.

M. Wait, Conn. rapporte un bill qui amende les statuts de façon à permettre à tout navire qui n'est pas des Etats-Unis à faire son déchargement dans tout port situé dans un district de douane que le secrétaire du trésor pourra indiquer,—mis à l'ordre du jour.

M. Johnston, Virginie, fait un rapport sur un bill réglementant l'achat du tabac pour l'armée. Mis à l'ordre du jour.

M. Slemons, du deuxième district de l'Arkansas, est admis comme représentant.

Après un court débat sur le bill des déficits des routes dites Star, la Chambre s'ajourne.

Elections en Californie.

San Francisco 30—Le total des votes en ville, à l'exception de deux petits précincts est de 30,667; il est de 25 pour cent au-dessous du vote de septembre dernier. Le 10me précinct, entre autres, où les working men dominent, a donné beaucoup plus de votes qu'à l'ordinaire; il en a été de même d'un autre précinct où les working-men sont également forts, le 12me. On croit généralement que l'Union des Citoyens a élu presque tous ses candidats, bien que ce soir, la majorité semble beaucoup moins forte que le matin.

San Francisco, 31—Les workingmen ont protesté contre le compte des votes de l'union des citoyens. Ils disent que leurs tickets étaient imprimés suivant les formalités légales—ils les tenaient du secrétaire d'Etat—tandis que ceux de leurs adversaires étaient illégaux au double point de vue de la couleur et de la qualité du papier.

San Francisco, 31—Hier soir, à 11 heures, le vote de la ville était connu pour les trois quarts. Il donnait le résultat suivant:

Ticket des citoyens, 11,760; ticket des workingmen, 7,900. Pour le sénateur, Byrnes, rép., 11,612. Vote des workingmen, 7,635.

Cela indique le résultat définitif des élections.

San Francisco 31—Les derniers retours des différents précincts donnent une victoire sérieuse à l'Union des Citoyens. Leur ticket a obtenu 16,339 voix contre 10,246 pour les Working-men. Il reste à dépouiller environ 4,500 voix.

Crimes et accidents.

Galveston, 31.—Le News publie la nouvelle suivante:

Waco, 30.—Un autre incendie, fruit de la malveillance, a eu lieu ici. Pertes, $7000.

Denison, 31—Dimanche, dans une dispute, derrière la station Colleer, territoire indien, un homme du nom de Ratcliff a poignardé un nommé Blidsoe et l'a tué sur le coup. Ratcliff s'est échappé.

Lebanon, 31.—Le shérif Croll a lu aujourd'hui l'ordre de leur exécution à Wise, Brundt et Hammer, condamnés pour meurtre.

Le vapeur St-George, de la Nouvelle-Orléans, est arrivé à Brême.

Marchés Etrangers.

Liverpool, 31, midi.—Coton calme, avec des ventes estimées à 7,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation. Middling Uplands 7 5/16d, Middling Orleans 7 3/8d; recettes 12,700 balles, dont 11,700 américaines. Futurs plus calmes; Uplands sur la base de low middling, livraison mars 7 9/32 à 7 1/4d, avril et mai 7 3/16d, avril et mai 7 3/16d, mai et juin 7 3/16 à 7 9/32d, juin et juillet 7 1/4 à 7 7/32d, juillet et août 7 9/32 à 7 1/4d, août et septembre 7 9/32d.

Paris, 31, 4 p m—Rentes 82f. et 90c.

Londres, 31, 4:30 p. m.—Bons des Etats-Unis, nouveaux 5, 105 1/2. New York Central 160 1/4.

Liverpool, 31, 4:30 p. m.—Coton—Uplands Low Middling clause, livraison en avril et mai 7 3/32d juillet et août 7 7/32d.

Liverpool, 31, 5:15 p. m.—Coton, Uplands low middling clause, livraison en août et septembre 7 1/4d. Futurs plats à la clôture.

Argent, Stock, &c.

New York, 31, soir—Argent 4 1/2 change 4.86 1/2; gouvernements fermes et plus élevés; nouveaux 5's à 1.03 1/4; 4 1/2's à 1.08 3/4; 4's à 107 3/8; bons d'Etats négligés.

New York, 31—Balance à la sous-trésorerie Espèces.....$106,732,903
Papier-monnaie.....5,461,875

Marchés américains.

New York, 31,—Coton—Recettes nettes 1391, brutes 6066. Futurs faibles à la clôture. Ventes 195,000. Livraisons avril 12,71, mai 12,84, juin 13 à 13,01, juillet 13,11 à 13,12, août 13,18 à 13,19, septembre 12,86 à 12,90, octobre 12,09 à 12,10, novembre 11,71 à 11,73, décembre 11,68 à 1170.

New York, 31—Coton calme et nominal, ventes 307. Uplands 13, Orleans 13 1/8. Recettes nettes consolidées 5,790. Exportations pour la Grande Bretagne 9,470 pour le Continent 1461.

PASSES.

Port Eads, 31, 6 p. m.—Vent d'est, sud-est. Arrivés, barque américaine Wm Phillips, Henley, 26 jours de New-York. Goélette City of Green Bay, Hall, 30 jours de Boston.

Partis, Steamship Knickerbocker pour New-York. barques Philadelphia pour Barcelone, Botvid pour Havre, Dorsden M pour St. Nazaire, brick Palestine pour Falmouth, et goélette Auup M Krang pour Tarragone.

FLEUVE ET RIVIERES.

Vicksburg, 31—Temps clair et agréable; thermomètre 72. Le fleuve reste stationnaire.—Descendant, Guiding Star à 3 P. M.

Cincinnati, 31—La rivière a 37 pieds 5 pouces et monte. Temps couvert et chaud. Arrivé, Golden Crown de la Nlle-Orléans.

Evansville, 31—La rivière a 30 pieds 2/10 et baisse. Temps couvert et chaud. Montant, E. R. Springer.

Pittsburg, 31—La rivière a 8 pieds 1 pouce et baisse. Temps clair et agréable.

Louisville, 31—Rivière, 10 pieds 10 pouces et reste stationnaire. Temps couvert et agréable. Descendant: Will Kyle et Joe R. Williams et barges pour la Nlle-Orléans.

Cairo, 31—Le fleuve a 38 pieds et baisse. Arrivé: Chotean de la Nlle-Orléans. Partis: Halliday et Oakland pour la Nlle-Orléans.

St-Louis, 31—Le fleuve a 16 pieds 7 pouces et baisse. Temps doux et pluie. Arrivé: Belle et barges de la Nlle-Orléans.

Memphis, Tenn. 31, après-midi—Le fleuve a baissé de 2 pouces. Temps couvert et chaud.

Shreveport, 31—Temps couvert et menace de pluie. La rivière reste stationnaire et a maintenant 22 pieds 7 pouces d'après l'étiage. Parti, Silver City pour la Nlle-Orléans.

PRIX DES BESTIAUX

Bœufs du Texas, sonnes au mois, de choix, par liv. brute.....5 @ 5 1/2
[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE.

DUFOUR & LIMET, Publishers.

OFFICE—No 73, CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50

Price of the paper—Single copies: Five cents.

Weekly—Per annum, $3; half-yearly, $1 50. Single copy 10 cents.

LA CONVENTION D'ETAT.

APPEL OFFICIEL DU COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATE DE L'ETAT.

Nouvelle Orléans, 11 mars 1880.

Le samedi, 6 du courant, à une réunion du comité central démocrate de la Louisiane, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Il est résolu qu'une Convention du parti se réunira, à la Nlle Orléans, le 12 avril, à l'endroit que désignera le président de ce comité, à l'effet de choisir des délégués à la Convention nationale qui doit se réunir à Cincinnati, le 22 juin, de fixer la base de représentation des différentes conventions congressionnelles qui seront chargées de nommer des candidats au Congrès.

Il est résolu que la base de la représentation sera la même qu'à la convention d'Etat qui s'est réunie à Baton-Rouge en octobre 1879—excepté dans les cas où le vote démocrate a été augmenté le 2 décembre 1879, et alors ce vote prévaudra.

Il est résolu que le comité de paroisse de la ville de la Nlle Orléans et des différentes paroisses seront priés de faire choisir des délégués à la Convention sur la base de la susdite représentation.

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS.

Les paroisses de l'Etat et les wards de la Nlle-Orléans ont droit aux nombres suivants de délégués, d'après les susdites résolutions:

Ascension	6	8me Ward	7
Assumption	6	7me Ward	9
Avoyelles	8	8me Ward	7
Baton Rouge Est	11	9me Ward	10
Baton Rouge Ouest	2	10me Ward	12
Bienville	6	11me Ward	11
Bossier	8	12me Ward	5
Caddo	12	13me Ward	3
Calcasieu	7	14me Ward	3
Caldwell	3	15me Ward	4
Cameron	2	16me Ward	1
Carroll, Est	3	17me Ward	2
Carroll, Ouest	2	Ouachita	14
Catahoula	6	Plaquemines	4
Claiborne	9	Pointe-Coupée	7
Concordia	4	Rapides	10
DeSoto	7	Rivière Rouge	4
Feliciana, Est	8	Richland	4
Feliciana, Ouest	3	Sabine	5
Franklin	4	St Bernard	4
Grant	4	St Charles	2
Ibérie	6	St Hélène	3
Iberville	5	St Jacques	5
Jackson	5	St Jean Baptiste	4
Jefferson	4	St Landry	19
Lafayette	6	St Martin	5
Lafourche	10	Ste Marie	7
Lincoln	7	St Tammany	4
Livingston	4	Tangipahoa	5
Madison	12	Tensas	14
Morehouse	7	Terrebonne	7
Natchitoches	14	Union	9
Orléans	[illegible]	Vermillion	5
1er Ward	10	Vernon	3
2me Ward	12	Washington	3
3me Ward	17	Webster	4
4me Ward	7	Winn	4
5me Ward	10		

ALBERT VOORHIES, Président.
E. O. M. THIBAULT, Secrétaire.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 31 mars 1880.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Échanges.	Balances.
27 mars	1,781,473 45	185,798 84
29 mars	1,807,616 93	159,270 24
30 mars	1,966,613 24	199,302 74
31 mars	1,396,546 45	212,003 04
Jusqu'ici cette semaine	6,781,275 03	734,368 86
Même temps la semaine dern.	7,024,058 64	766,271 70
Même temps la semaine précéd.	6,916,430 90	869,859 10
Total la semaine précédente	11,453,287 40	1,060,294 20

LE MARCHE MONETAIRE n'a pas varié.

Les taux d'escompte pour papier commercial et de premier choix sont: [illegible]

ARGENT—[illegible]

LE CHANGE étranger est plus bas pour le sterling et sans changement dans les francs.

LE STERLING montre un déclin partiel de 1/4c.

LES FRANCS ne montrent pas de changement.

[illegible]

LE CHANGE A VUE SUR NEW YORK est ferme. [illegible]

LES ACTIONS montrent peu d'animation.

CONSOLIDÉS DE L'ETAT ET BONS A PRIMES—Le tableau ci-après indique le cours des Consolidés à la Bourse dans les Consolidés de l'Etat et les Bons à primes. [illegible]

VALEURS DIVERSES—Voici les dernières cotes [illegible]

VENTES A LA BOURSE DE LA NLLE ORLEANS. [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

Mercredi soir, 31 mars 1880.

COTON—Les ventes aujourd'hui embrassent 4900 balles à des prix irréguliers et plus bas, indiquant une autre réduction de 1/8c dans les cotes.

Nous donnons ci-après les chiffres et le rapport de l'échange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMÉRICAINE. [illegible]

ETAT DU MARCHÉ AU COTON—[illegible]

TABAC—Nous n'avons pas entendu parler de transaction aujourd'hui. [illegible]

SUCRE—[illegible]

SIROP—[illegible]

MÉLASSE—[illegible]

FARINE—Reçu ce matin 100 barils. [illegible]

TRAVERS SALÉES SÈCHES—Calme. Nous cotons les épaules [illegible]

LARD—[illegible]

JAMBON—En meilleure demande. [illegible]

GRAISSE—[illegible]

BACON—[illegible]

BREAKFAST BACON—Rare et en demande. [illegible]

PORC—Calme et coté à $11.75 à $12 le baril pour le mess; au détail à $12.50.

COW PEAS—[illegible]

WHISKEY—[illegible]

MAIS—[illegible]

MAIS EN GRENIER—[illegible]

BLE—[illegible]

AVOINE—[illegible]

SON—[illegible]

FOIN—[illegible]

MOUSSE—[illegible]

VOLAILLES—[illegible]

ŒUFS—Il n'y en a pas sur le marché. [illegible]

POMMES DE TERRE—[illegible]

BEURRE—[illegible]

CAFE—Le marché est fort et les prix ont une tendance à monter. Bonne demande. [illegible]

RIZ—Reçu ce matin 9 barils. [illegible]

SEL—[illegible]

PEAUX—Aux abattoirs: [illegible]

SUIF—[illegible]

CIRE D'ABEILLE—[illegible]

GRAINE—[illegible]

MATERIAUX de CONSTRUCTION TONNELLERIE, &c.

Tableau de prix fourni et corrigé par L. W. Miller & Co., No 26 Union street. [illegible]

[illegible]

LUMBER—YARD PRICES. [illegible]

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Le tableau de prix qui suit nous est fourni par MM. Alford, Battle & Co, 131 rue Baronne:

Chevaux communs	50 à 90
Beaux chevaux de trait	90 à 160
Chevaux de monture et de voiture	120 à 200
Mulets petits et communs	75 à 110
Mulets pour rizières	100 à 140
Mulets, qualité moyenne	125 à 150
Bons mulets pour habitations	160 à 185
Mulets de choix pour ville et charrois	175 à 200

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

JEUDI, 1er AVRIL 1880

Cincinnati....THOS SHERLOCK, à 5 P. M.
St-Louis....CENTENNIAL, à 5 P. M.
Greenville....J. M. WHITE, à 5 P. M.
Haut du fleuve....MINNIE MACREADY, 11 A. M.
Bas du Fleuve....EMMA IRVINE, à 11 A. M.
Port Eads....ALVIN, à 11 A. M.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 31 MARS 1880.

EXPEDIES EN DOUANE.

Barque (ang) Champion, Moses, Dunkerque
Goélette Mary A Drury, Gage, Sete, Maine
Steamship (alle) Oresmena, Nielsen, Rouen
Barque (norv) Nordenskjold, Petersen, Bordeaux
Navire (norv) Birma, Egeness, Bordeaux
Steamship Clinton, Henry, Key West via Cedar Keys

Pas d'arrivages de la mer.

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR.

Ashland, Srovell, de Shreveport
J M White, Holmes, de Luna Landing
Exchange, Mathews, du Bayou Vermillion
Whisper, Comstock, du Bayou Goula
Dansbe, Thorn, de Minden

EXPORTATIONS

DUNKERQUE—par barque Champion...2496 sacs maïs, (7050 boisseaux) 42,720 50,56 boisseaux maïs en grenier.

SACO—par goélette Mary A Drury...1626 balles coton.

ROUEN—par steamship Oresmena...20,000 boisseaux maïs en grenier, 28,483 boisseaux blé en grenier, 1782 sacs blé (4117 boisseaux).

BORDEAUX—par barque Nordenskjold...23,880 boisseaux blé en grenier, 1708 sacs blé (4270 boisseaux).

BORDEAUX—par navire Birma...47,500 boisseaux blé en grenier, 1200 sacs blé, (3000 boisseaux).

KEY WEST VIA CEDAR KEYS—par steamship Clinton—Key West...200 barils farine, 100 balles mousse, 150 tierçons jambons, 500 sacs maïs, 300 sacs avoine, 300 bottes, 60 colis m diese diverses—Cedar Keys...150 barils farine, 300 sacs maïs, 40 colis m dises diverses.

Arrivages de Produits.

SHREVEPORT—par steamer Ashland...1521 balles coton, 626 sacs tourteaux, 100 barils huile 450 sacs tourteaux.

LUNA LANDING—par steamer J M White, 819 balles coton, 6663 sacs graines coton, 275 barils huile, 1982 sacs tourteaux.

BAYOU VERMILLION—par steamer Exchange...100 sacs graines coton, 18 boucauts sucre, 10 barils mélasse.

BAYOU GOULA—par steamer Whisper...47 boucauts sucre.

MINDEN—par steamer Danube...1368 balles coton.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY...213 balles coton, 2 barils mélasse, 1 demi baril sucre, 18 sacs riz brut.

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD...160 balles coton.

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R.R. 446 balles coton.

LISTE DES NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship Chalmette, Reed.....parti 27 mars
Steamship New Orleans, Baker.....parti 27 mars
Barque St Patrick, Hegetra.....partie 22 mars
Steamship Amaryllis, Shalbury.....parti 26 mars
Barque St Andrew, Innes.....expédiée 20 mars
Barque Maple Leaf, Kennedy.....expédiée 21 mars
Barque Still Water, Dulap.....partie 24 mars
Barque Bristol, Fossett, en chargement 15 mars
Barque Will W Case, Dermott.....partie 8 mars

LIVERPOOL.

Steamship Mississippi, Gibson.....parti 13 mars
Navire Diamant, Lankenau.....expédié 10 mars
Barque Kathinka, Rosene, en chargement 4 mars
Navire Concordia, Kuselkan.....parti 2 fév
Barque Sirius, Jorgensen.....partie 23 fév
Barque San Fernando, Guesala.....partie 24 janv
Barque Buen Mundo, Goas.....partie 26 fév

HARWICH.

Navire Odin, Heiluen.....parti 28 fév

GLASGOW.

Navire Eaka, Jensen, en chargement 13 fév

LEITH.

Barque Alfa, Malmsten.....partie 23 mars

WESTPORT.

Barque Nordlys, Spielberg.....partie 25 fév

LOMBERG.

Barque Orion, Knudsen.....partie 27 janv

HAVRE.

Barque Georges Jean.....partie 25 fév
Brick Alert Anderson.....partie 24 janv
Barque Hipéricus, Zar.....partie 25 fév
Navire Nunquam Dormio, Cousins.....parti 1 fév

ROUEN.

Steamship Ben More, Kidder, en charg't 28 fév
Barque Courrier du Pacifique.....partie 24 janv

BORDEAUX.

Barque Gaathiod, Lossman.....partie 2 mars
Barque Mathilde, Clausen.....partie 18 mars
Barque Emmanuel Swedenborg, Brown, partie 28 fév

Barque Kate, Nielsen.....partie 24 janv

BAYONNE.

Barque A E Botsford, Atkinson, partie 19 mars

MARSEILLE.

Barque Agar, Ivanich.....partie 2 fév
Barque Erna, Asbjørnsen.....partie 27 janv
Brick Aurora, Adamo, en chargement 24 fév

ROTTERDAM.

Barque Condor, Syvert.....partie 18 fév

GÊNES.

Barque Providence, Dodero.....partie 13 fév

LIVOURNE.

Steamship North Tyne, ..., en charg't 4 mars

BREME.

Steamship Hanover, Hoffman.....parti 25 mars
Barque D H Wetjen, Dautjen, en charg't 13 fév

BARCELONE.

Barque Precioso, Jaubert.....partie 2 mars
Barque Lusitania, Gonzalez.....partie 19 fév
Barque Panama, Pedrosa.....partie 19 fév

MALAGA.

Barque Constante Duchesal, Dupont, partie 27 janv

MESSINE.

Steamship Cornelia, Batty.....parti 1er mars

RIO DE JANEIRO.

Navire City of Mobile, Jones.....expédié 21 fév
Barque Robert, Olsson.....en chargement 21 fév
Brick Hildegard.....en chargement 21 fév
Brick Pionier, Berg.....en chargement 21 fév

PERNAMBUCO.

Barque Wumbon, Beaner.....partie 16 fév

MÉDAILLES

Décernée à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.

MALAKOFF BITTERS

qui, comme l'indiquent les médailles ci-dessus, a remporté le prix à la dernière exposition de Paris. C'est un cordial agréable et savoureux, un stimulant sain composé d'ingrédients aromatiques et amers, un fortifiant et un tonique d'une efficacité reconnue par la Faculté Médicale de la Louisiane. Ce bitter est spécialement propre à l'usage des familles.

ALPH. WALZ,
26 RUE CONTI,
PROPRIETAIRE et FABRICANT
26 fév—1an—DSW

Lignes sur la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, station Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Calarpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUD.

Capital payé.....$500,000

Extrait du vingt-quatrième état annuel pour 1879.

Montant des primes encaissées, et accomptes et intérêt		$386,272 90
Pertes, dépenses, taxes, etc.	$323,791 79	
Fonds de réserve	10,000 00	
Dividende sur actions, 10 p. cent	49,568 30	$348,360 09
Profits nets		39,912 17

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comptant.

Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières	$393,157 07
Argent en caisse et primes en voie de collection	187,571 44
	$580,728 51

Dividende payé sur actions, 10 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent, payable comptant en argent.

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique, émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIERES et de MER, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont promptement ajustées et réglées à des conditions libérales au Bureau de la Compagnie, 89 rue du Camp.

JAMES I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Directeurs:

Jas. G. Gaines,	Jesse K. Flower,
J. L. Harris,	E. J. Hart,
J. Wels,	Jules A. Blanc,
Henry Renshaw,	R. W. Taylor,
Scott McGehee,	H. Hoffman,
J. C. Morris,	Chas. Roberts,
R. Bosso,	James I. Day,
D. Fatjo,	A. Baldwin,
Thos. Sloane,	T. L. Airey,
Charles Massendy,	Henry Clague,
R. B. Craig,	W. B. Reyburn,
B. A. Chalfants,	Saml. D. Boyd,

22 janv—1an.

[illegible] DUF[illegible] Propr[illegible]

NOUV[illegible]

VENDR[illegible]

Entered [illegible] New Or[illegible] Class M[illegible]

VENTES A[illegible]

Par Stern & [illegible] tes, souliers et [illegible]

Le parti [illegible]

A la dernière [illegible] parti démocr[illegible] Samuel J. T[illegible] populaires de [illegible] sentait donc, [illegible] jorité du corp[illegible] Depuis cette [illegible] perdu du terr[illegible] Nord et, par [illegible] ont laissé le[illegible] pouvoir dans [illegible] est vrai que, [illegible] des démocrat[illegible] et que l'on p[illegible] étant plein[illegible] de cette sect[illegible]

Dans ces [illegible] pour les démo[illegible] toire dans la [illegible] tielle, c'est d[illegible] candidat qui [illegible] air dans les E[illegible] voix suffisant[illegible] absolue, c'es[illegible] raux. Pour [illegible] drait se livrer [illegible] éclairé des m[illegible] de popularité [illegible]

Malheureus[illegible] est, tout cons[illegible] vré aux disse[illegible] tions et les co[illegible] que coterie ne [illegible] valoir son ca[illegible] autres, et com[illegible] que, il faudra[illegible] la lettre tout [illegible] que chacun d[illegible] le moins de ch[illegible]

M. Tilden, [illegible] crates porta e[illegible] de novembre [illegible] nous, a été, d[illegible] t ou dans laqu[illegible] taqué par cert[illegible] avec une viol[illegible] ment révoltan[illegible] bien qu'on dis[illegible] ces de M. Tild[illegible] tion qui a été [illegible] nullement dan[illegible] peu estimable, [illegible] compter, ma[illegible] d'aller ramass[illegible] tes les calomn[illegible] aux républica[illegible] de ceux qui or[illegible] larité d'aucun [illegible] ter à un pa[illegible] malgré toutes [illegible] est encore trè[illegible] comme le cand[illegible] sidérer ces ma[illegible] son antipathie.

Nous en d[illegible] déjà dirigées c[illegible] néral Hancock [illegible] par lesquelles [illegible] candidatures [illegible] man. [illegible]

Le parti dé[illegible] vre en candid[illegible] contraire, que [illegible] den, malgré [illegible] te pas moins a[illegible] formateur qu'[illegible] verneur de l'E[illegible] haute valeur [illegible] périence des h[illegible] politique, et, [illegible] sion de sa tact[illegible] rieurs encore [illegible] pable de condu[illegible] le à une nouvel[illegible]

Hancock est [illegible] militaire qui a [illegible] principe de l[illegible] respect des c[illegible] peuple. C'est [illegible] gime du sabre [illegible] Louisiane ont [illegible] ans. On peut [illegible] mais si Hancoc[illegible] mocrate ne dev[illegible] son influence, [illegible] élu, il ne se la[illegible] pouvoir.

Y a-t-il un h[illegible] pathique que [illegible] la présidence d[illegible] signal de la ré[illegible] tiques. Thurm[illegible] candidats que [illegible] passé politique [illegible] des affaires du [illegible] ractère irrépro[illegible]

Qu'est-il bes[illegible] de ces cinq c[illegible] ment à la démo[illegible] cun doute? Il [illegible] eux que nous n[illegible] être à la prési[illegible] d'eux nous insp[illegible]

C'est donc p[illegible] causes de divi[illegible] coteries locale[illegible] veaux noms. [illegible] l'Ohio, ailleur[illegible] sont là certes [illegible] noms d'homme[illegible] ces hommes n'o[illegible] politiques un [illegible] être préférés à [illegible] mée au premier [illegible]

Quant au s[illegible] l'Illinois, c'es[illegible] l'exemple de [illegible] Greeley a prou[illegible] rien à prendre [illegible] hors de ses ran[illegible] pas une voix ré[illegible] n'exciterait au[illegible] les masses démo[illegible]

Quelles que s[illegible] idées de chacu[illegible] didats, il nous [illegible] voir des démocr[illegible] les candidats po[illegible] de ne rien fa[illegible] té et l'estim[illegible]

En tout cas, [illegible] que nous venon[illegible] tons à penser [illegible] tion démocratiq[illegible] laisser la plus [illegible] aux délégués q[illegible] vention nationa[illegible] n'exclut nullem[illegible] timent de préfé[illegible] résolution.

Les délégués [illegible] indépendants [illegible] décider uniqu[illegible] parti, pourront [illegible] grande influenc[illegible] prépondérant, [illegible] voter en vertu [illegible]

Dans une c[illegible] Louisiane devr[illegible] les plus éminent[illegible] dont leur indép[illegible] leur tact politiq[illegible] sein de dispense[illegible] vant leur jugem[illegible]